

La
Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XIX

Québec, 6 avril 1907

No 34

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 529. — Les Quarante-Heures de la semaine, 529. — Nérologe, 530. — Service funèbre, 530. — Apostolat de la prière, 530. — Decretum, 532. — Lettre N. S. P. le Pape, 532. — Chronique diocésaine, 534. — Notices nérologiques : feu M. l'abbé Et. Hallé, 535 ; Feu M. l'abbé Placide-Edouard Beaudet, 536. — Les indulgences du Rosaire, 538. — Semons, 539. — Bilan géographique pour l'année 1906, 539. — Bibliographie, 543.

Calendrier

— o —

7	DIM.	b	Quasimodo. I après Pâques. <i>Kyrie</i> du Temps pascal. I Vêp. du suiv., mém. du dim.
8	Lundi	b	Annonciation de la B. V. M., <i>dbl., 1 cl.</i> (25 mars.)
9	Mardi	b	S. Patrice, évêque et confesseur, <i>dbl. maj.</i> (17 mars.)
10	Merc.	b	S. Jean Damascène, confesseur et docteur (27 mars.)
11	Jeudi	b	S. Léon I, pape, confesseur et docteur.
12	Vend.	b	S. Isidore, évêque, confesseur et docteur (4).
13	Samd.	tr	S. Herménégilde, martyr.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

7 avril, Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur. — 9, Couvent de Sainte-Marie (Beauce). — 11, Couvent de Saint-Sauveur, Québec. — 13, Couvent de Lotbinière.

Nécrologe

— o —

M. l'abbé Joseph Morin, décédé dimanche, le 31 mars, à Saint-Lazare, était membre de la Société Saint-Joseph et de la Société d'une messe (Section diocésaine.)

L. LINDSAY, ptre,
Secrétaire.

Service funèbre

— o —

On nous prie d'annoncer qu'un service funèbre sera chanté, le mercredi 10 avril, à 9 heures, dans l'église de Kamouraska, pour le repos de l'âme de feu M. P.-E. Beaudet, ancien curé de cette paroisse.

Apostolat de la prière

— o —

Intention générale pour avril 1907 : *Les classes ouvrières.*

Depuis le jour où le Sauveur, jetant un regard ému sur la multitude affamée qui l'entourait, s'écria : « *Misereor super turbam*, J'ai pitié de cette foule », l'Eglise s'est préoccupée du sort des humbles. C'est elle qui a proclamé l'égalité de tous les hommes ; c'est elle, qui, avec les précautions nécessitées par la prudence, mais sans se laisser jamais, adoucit d'abord, puis supprima l'esclavage et le servage. C'est elle qui imposa jadis la trêve de Dieu, afin de permettre aux cultivateurs de semer et de récolter en paix. Durant tout le cours des siècles, nous la retrouvons dressée entre l'opprimé et l'oppresser, s'opposant aux injustices de l'un et aux représailles de l'autre. Dès les premières années de son pontificat, Léon XIII élevait la voix pour soustraire les travailleurs à la séduction des doctrines révolutionnaires, et, en 1891, son admirable encyclique « sur la Condition des Ouvriers » a tracé les règles de la plus sage législation sociale.

Dès qu'on parle des classes ouvrières, certains catholiques crient au socialisme ; d'autres, au contraire, s'empressent d'accepter en bloc toutes les réclamations qui viennent d'en bas,

sans prendre toujours le temps de les discuter. La vérité, nous enseigne Léon XIII, est entre ces deux extrêmes. L'Église rappelle sans crainte aux patrons que, s'ils ont des droits certains de propriété, ils ont aussi des devoirs de justice et de charité envers leurs coopérateurs, et qu'ils doivent être pères encore plus que maîtres; elle ne leur permet nullement d'être tyrans, mais elle ne veut pas davantage qu'ils soient victimes.

Quant aux ouvriers, elle reconnaît aussi leurs droits: droit d'être traités comme des hommes et des chrétiens, non comme des bêtes de somme, droit au juste salaire, droit à une protection spéciale pour assurer leur avenir par l'épargne et par la constitution d'un bien de famille insaisissable, droit d'association pour la protection des intérêts communs, etc... En revanche, elle n'hésite pas à leur défendre absolument toute atteinte à la propriété d'autrui, à plus forte raison les pillages, les émeutes et les violences, où les poussent, plus par ambition personnelle que par pitié sincère, les fauteurs de grèves injustifiées.

Que les catholiques, dociles aux enseignements de Léon XIII, adoptent la même attitude; qu'ils se gardent de s'enfermer dans un isolement aussi peu chrétien qu'impolitique; qu'ils se dévouent de toute leur âme à l'amélioration morale et matérielle de la classe ouvrière, en évitant toutefois de favoriser ce qu'il pourrait y avoir d'excessif dans certaines de ses revendications. Le salut de la société est dans l'union cordiale des patrons et des travailleurs, nullement dans l'écrasement des uns au profit des autres.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens se dévouent à l'amélioration morale et matérielle de la classe ouvrière, selon l'enseignement de Léon XIII.

Résolution apostolique: Entretenir, développer, fonder au besoin des œuvres pour les travailleurs.

Decretum

— o —

Caius, mortuus feria IV in Majori Hebdomada sepelitur feria VI in Parasceve Domini. Quenam est prima dies liturgice non impedita, qua ejus Missa exequialis solemniter peragi potest : utrum feria IV Hebdomadæ Paschalis, an vero feria II post Dominicam in Albis, in qua non occurrit duplex I vel II classis aut festum de præcepto ?

Resp. — Prima dies libera est in casu feria II post Dominicam in Albis, juxta Decretum Labacen., 28 Aprilis 1902, ad X. (S. R. C., 24 nov. 1905.)

Lettre autographe du Pape

A M. LEROLLE, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION CATHOLIQUE
DE LA JEUNESSE FRANÇAISE

— o —

Nous nous faisons un devoir de publier le document suivant, dont l'importance ne saurait échapper à personne.

Chers Fils, salut et bénédiction.

Votre dévouement pour notre personne et votre obéissance au Siège apostolique Nous étaient déjà bien connus ; Nous en avons un nouveau témoignage dans la lettre récente par laquelle vous Nous annoncez le Congrès national que votre association va bientôt tenir à Bordeaux. Et ce n'est pas seulement cette preuve de respect et de soumission qui Nous a réjoui : c'est la nouvelle même du Congrès.

Nous voyons que le projet est approuvé et encouragé par nombre d'évêques et que vous devez vous réunir sous la présidence de Notre cher Fils le cardinal archevêque de Bordeaux et de Nos vénérés frères les évêques d'Angers et d'Agen. Il Nous est très agréable de voir ainsi l'autorité épiscopale favoriser une association qui Nous est chère et que Nous souhaitons voir estimer par tous les gens de bien.

La fin qu'elle se propose est ce qu'il y a de plus utile et même de plus nécessaire aujourd'hui : en un temps où l'hostilité, contre la foi et les mœurs chrétiennes va croissant, elle veut préserver ses membres d'un tel danger, et par eux sauver

les autres jeunes gens de France, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent.

Pour atteindre cette fin, ses moyens sont excellents : donner ouvertement l'exemple des vertus chrétiennes, se tenir en dehors des disputes et passions politiques, s'occuper avec ardeur des doctrines sociales et de leur mise en pratique, poursuivre vigoureusement son dessein par la parole, les écrits et les institutions convenables.

Il y a lieu également d'approuver votre genre d'organisation, grâce auquel, en se multipliant par toute la France, les groupes de jeunes gens restent harmonieusement unis comme les membres d'un corps unique.

Rien n'est plus sage, Nous tenons à le dire, car c'est l'affaire de tous que le salut de toute la jeunesse nationale, et voilà pourquoi Nous estimons, chers Fils, qu'il vous faut garder avec soin votre cohésion.

Continuez aussi cette pratique, dont vous vous êtes fait sagement une règle, d'avoir dans chacun de vos groupes un prêtre pieux et instruit, non seulement pour présider aux réunions religieuses, mais pour diriger les études et les discussions doctrinales. De la sorte il vous sera facile, dans des questions qui touchent de près à la religion, d'éviter les erreurs auxquelles vous seriez exposés.

D'ailleurs, l'initiative et la sainte liberté ne seront pas entravées par la présence du prêtre ; il n'est présent dans vos groupes et dans vos Comités que pour y être, selon les cas, le docteur, le conseiller, le guide.

Mais ce qui fait votre plus grand mérite, c'est l'exacte obéissance avec laquelle vous suivez les prescriptions du Pontife romain sur l'action catholique sociale et le soin que vous avez, quand il s'agit de les mettre en pratique, de vous laisser guider par les évêques et les autres pasteurs ; vous tiendrez avant tout à mériter cet éloge ; Nous vous y exhortons fortement.

En effet, la principale raison d'attendre de votre association les fruits désirés, c'est son union étroite avec l'Eglise. Votre prochain Congrès, qu'accompagnent la faveur si marquée et l'adhésion des évêques, servira encore à resserrer cette union.

Courage donc, chers Fils. A la voix bienveillante de vos pasteurs, la Nôtre s'ajoute pour affermir vos âmes : cherchez

comment vous pourrez, à une époque qui en a tant besoin, concerter vos efforts d'une façon plus utile à l'Eglise et à votre patrie.

Nous cependant, dans la sollicitude particulière et les soucis où Nous sommes à l'égard de la chère France, Nous prions Dieu avec ardeur de vous soutenir des meilleurs dons de sa bonté, vous, chers fils, avec qui grandissent les espérances d'un meilleur avenir. Comme gage de ces dons, Nous vous accordons très affectueusement, à vous et à toute votre association, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 22 février de l'année 1907, quatrième de notre Pontificat.

PIUS PP. X.

Chronique diocésaine

— Par décision de S. G. Monseigneur l'Archevêque, ont été nommés : M. l'abbé L.-P. Côté, assistant à Saint-Anselme (Dorchester); M. l'abbé Ludger Michaud, vicaire à Saint-Cajetan d'Armagh.

— Dans toutes nos paroisses de la ville, et de la campagne aussi sans aucun doute, on a célébré la grande fête de Pâques avec une particulière solennité. A la Basilique, à la riche décoration de laquelle on avait encore ajouté, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a officié pontificalement à la grand'messe et aux vêpres. M. l'abbé C. Roy, du Séminaire, a donné le sermon, un sermon plein de doctrine et à la fois d'applications pratiques.

— Mardi matin, Monseigneur a présidé une cérémonie de profession à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

— Depuis quelques semaines la mort a fait de nombreux vides dans le clergé du diocèse. Encore aujourd'hui nous avons à annoncer le décès de M. J. Morin, qui a supporté une longue maladie avec une édifiante résignation. Ce confrère défunt avait été ordonné prêtre en mai 1893. Ses funérailles ont eu lieu jeudi à Sainte-Claire (Bellechasse).

— Les journaux racontaient, la semaine dernière, que la « Y. M. C. A. » d'Ottawa a recueilli en quatorze jours la somme de \$ 200,000 pour la construction d'un édifice consacré à son œuvre.

Cela nous a rappelé ce projet de construction d'un gymnase pour nos jeunes gens catholiques, dont plusieurs journaux et nous-mêmes avons parlé l'automne dernier. Rien n'indique que ce projet, qui est pourtant d'une urgente nécessité, soit à la veille d'être réalisé, faute de ressources, vraisemblablement. Nous croyons pourtant que si les protestants d'Ottawa peuvent trouver *deux cent mille piastres* en 14 jours pour leurs jeunes gens, les catholiques de Québec ne devraient pas regarder comme impossible la tâche de recueillir dix mille piastres disons en : 14 semaines.

— La retraite annuelle des étudiants et des professions libérales, qui a eu lieu durant la Semaine sainte, à la chapelle du Séminaire, a été prêchée cette année par le R. P. Alexis, provincial des Capucins. Les retraitants ont été grandement satisfaits de la prédication simple et convaincante du Révérend Père.

— Lundi de cette semaine, au noviciat de Saint-Charles de Birmandreïs, près d'Alger, trois religieuses canadiennes, missionnaires de N.-D. d'Afrique, ont dû prononcer leurs premiers vœux. Voici leurs noms : Mlles Anita McCone, de Québec, en religion Sr Jacques-Marie ; Rosa Beaudoin, de Saint-Evariste, en religion Sr Guy ; Eugénie Godmaire, de Montréal, en religion Sr Isidore. Ces révérendes Sœurs sont en Algérie depuis deux ans.

Une autre compatriote, Mlle Léda Bégin, d'Hébertville, en religion Sr Thomas de Villeneuve, et qui a fait profession il y a une année, s'est embarquée à Marseille, le 20 mars dernier, pour les missions de l'Afrique centrale.

Notices nécrologiques

(D'APRÈS LES JOURNAUX)

FEU M. L'ABBÉ ET. HALLÉ

— o —

Le 22 mars dernier ont eu lieu, à l'Hôpital-Général, les premières funérailles du Rév. E. Hallé, ancien curé de Sainte-Marguerite. Le vénérable doyen du clergé a succombé après une courte maladie ; il était âgé de 84 ans et il était dans la 61^e année de prêtrise. Il y a deux mois il célébrait ses noces de diamant à l'Hôpital-Général même.

Le corps ne fut pas inhumé à l'Hôpital, mais transporté à Sainte-Marguerite, selon la volonté du défunt.

A la messe des funérailles qui y fut célébrée le lendemain, M. l'abbé Feuiltault, curé de Sainte-Marie de Beauce, prononça l'éloge funèbre.

L'orateur choisit ce texte : « J'ai combattu le bon combat, ma tâche est accomplie, je vais chercher ma récompense au Dieu de toute justice. » Il développa ce passage de l'Écriture Sainte en faisant la vie du défunt.

M. Hallé est né à Saint-Roch, Québec, le 12 juillet 1823. A onze ans, il entra au Séminaire de Québec y fit toutes ses études de lettres et de théologie. Le 24 janvier 1847, il était ordonné prêtre, et aussitôt il fut envoyé comme vicaire à Saint-André de Kamouraska où il demeura deux ans. De là il fut nommé vicaire de Saint-Gervais où il demeura trois ans, et nommé en 1852, curé de Sainte-Marguerite d'où il ne devait partir qu'en 1893.

L'orateur montra le grand désintéressement de M. Hallé, son détachement des biens de la terre et son grand attachement à ses paroissiens. Il avait été nommé curé de Lorette, paroisse donnant plus de revenus que la sienne ; il accepta d'abord, puis refusa ensuite, ne voulant pas quitter ses paroissiens. Il loua la piété de M. Hallé, sa grande fermeté de caractère, et c'est grâce à sa fermeté qu'il put bâtir ce temple de Sainte-Marguerite, qui est certainement l'un des plus beaux et des plus riches du comté.

FEU M. L'ABBÉ PLACIDE-ÉDOUARD BEAUDET

M. l'abbé Placide-Edouard Beudet, fils de M. Placide Beudet et de Dame Adéline Bourassa, naquit à Saint-Jean-Deschaillons, comté de Lotbinière, le 14 février 1847. Il fit son cours classique au séminaire de Nicolet, et ses études théologiques au grand séminaire de Québec. Ordonné prêtre à Québec le 11 juin 1870, il fut successivement vicaire à Saint-Thomas de Montmagny et à Saint-Joseph de Lévis, jusqu'en 1873 où il est appelé à la procure du collège de Lévis. C'est sous son habile administration que les directeurs de cette maison sont devenus propriétaires des *Annales de Sainte-Anne de Beau-*

pré et leur ont donné une vigoureuse impulsion dans la voie de la prospérité.

D'une santé délicate, M. Beudet fut obligé, en 1875, de se donner quelques mois de repos, et d'aller chercher dans les contrées méridionales de l'Europe un climat plus compatible avec la faiblesse de sa constitution. Il demeura quelque temps à Nice, au sud de la France. C'est là qu'il fit la connaissance de la comtesse de Berlin, dame d'honneur de la cour du roi Christian, de Danemark. Cette femme, profondément catholique, désirant donner à ses enfants une instruction religieuse des plus solides, à cause de leurs relations journalières avec des personnes de croyances différentes, offrit à M. Beudet la charge de précepteur de sa famille et de chapelain de son château. Après en avoir préalablement obtenu l'autorisation de son archevêque, Mgr E.-A. Taschereau, il accepta la position dont l'apparence avantageuse pouvait l'aider pécuniairement à prolonger son séjour en Europe.

Pendant quatre ans il vécut au château du comte de Berlin, à Copenhague, capitale du Danemark. Accompagné des deux jeunes fils du comte, il visita, en 1877, la Suède-Norvège, la Suisse, l'Allemagne, l'Italie, etc., voyages toujours pleins de charmes et d'intérêt, au cours desquels il sut recueillir de nombreuses notes géographiques et historiques des plus utiles et des plus précieuses pour lui-même et pour les jeunes comtes, ses élèves.

Naturellement enclin à la vie calme de la solitude, il ne put jamais s'accommoder de la vie agitée de la résidence princière des Berlin. Dans cette atmosphère de joies mondaines qui mettaient journellement en liesse les fortunés habitants du château et leurs nombreux visiteurs, lui, souvent, respirait qu'ennui et tristesse. Ses rêveries se portaient alors vers son pays natal, ses parents, ses amis. Un jour, fortement saisi de nostalgie, il résolut de retourner immédiatement parmi les siens, sans attendre le terme de son congé d'absence qui allait expirer dans quelques mois. Il revint donc au Canada, presque aussi pauvre en santé qu'il était à son départ, mais en revanche, beaucoup plus riche en cadeaux précieux, dus à la générosité de la comtesse qui savait reconnaître royalement les services rendus à sa famille par son dévoué chapelain.

M. Beaudet fut nommé, en 1883, à la cure du Cap-Rouge qu'il quitta, en 1888, pour aller prendre charge de celle de Saint-Louis de Kamouraska. Six ans après, sa maladie devenant de plus en plus sérieuse, il dut abandonner l'exercice du saint ministère et alla résider à Notre-Dame-de-Lévis, sur une propriété qu'il avait récemment acquise. Son départ laissa partout de bien vifs regrets dans le cœur de ses paroissiens. Il avait travaillé pour eux avec dévouement, malgré le mauvais état de sa santé, et dans l'accomplissement de ses devoirs il avait déployé toute son énergie de prêtre et tout son zèle de pasteur consciencieux.

En 1897, il quitta Lévis et vint demeurer à Sherbrooke, d'abord à l'évêché, et ensuite chez ses parents qui habitaient cette ville depuis grand nombre d'années.

M. l'abbé Beaudet s'est fait remarquer par la pratique suivie des vertus chrétiennes et sacerdotales, surtout de la charité pour les pauvres et les nécessiteux. La petite fortune, que la Providence lui avait mise entre les mains d'une manière si inattendue, lors de son voyage en Europe, l'a puissamment secondé dans sa pieuse inclination à toujours donner aux indigents la part du bon Dieu. Grand nombre de jeunes gens pauvres lui doivent aujourd'hui l'insigne bienfait d'une bonne éducation, comme aussi plusieurs institutions de charité lui sont redevables de sommes considérables données spécialement pour les pauvres et les malades qu'elles reçoivent sous leur toit.

Doué d'une âme sensible et d'un cœur sympathique, M. Beaudet s'était attiré l'estime de ses supérieurs ecclésiastiques, l'affection de ses confrères dans le sacerdoce et le respect de tous ceux qui sont venus en contact avec lui. Il fut toujours dévoué aux intérêts de Dieu et des âmes.

Sa vie sanctifiée par la souffrance et la prière lui méritera bientôt, nous l'espérons, la récompense des joies infinies du ciel que le Souverain Maître accorde à ses bons et fidèles serviteurs.

Les indulgences du Rosaire

Nouvelle faveur, accordée par le Pape, de pouvoir gagner les indulgences du Rosaire en récitant les dizaines séparément les

unes des autres. — Sur la demande du R^{me} Père général des Dominicains, Sa Sainteté a daigné déclarer, dans une récente audience, que désormais toutes les indulgences du Rosaire pourront être gagnées même en récitant les dizaines séparément les unes des autres, alors que jusqu'ici, en dehors du Rosaire hebdomadaire, il fallait dire au moins un chapelet sans interruption. Les personnes qui ont la pieuse habitude de sanctifier les heures de la journée par la récitation d'une dizaine du Rosaire; celles qui, pour achever le Rosaire entier dans la journée, sont obligées d'utiliser les petits moments disponibles, ici ou là, seront particulièrement reconnaissantes au Souverain Pontife de cette nouvelle preuve de sa condescendante bonté.

—♦♦♦—

Semons

—♦♦♦—

Il en est de la parole humaine comme de la poignée de grains que jette en terre « le geste auguste du semeur ». Ils ne lèvent pas tous et il en faut semer beaucoup pour qu'il en germe quelques-uns. Semons et répandons aussi les idées que nous croyons justes. Si les effets s'en font attendre, ne nous décourageons pas pour cela ! L'effort utile et vraiment fécond n'est pas l'effort d'un jour, l'effort bruyant, mais l'effort lent, l'effort patient et soutenu, l'effort quotidien.

BRUNETIÈRE.

—♦♦♦—

Bilan géographique pour l'année 1906

AMÉRIQUE (*Suite*)

— o —

L'URUGUAY s'occupe plus d'agriculture et d'élevage que de politique. Les saladeros de Fray-Bentos abattent par jour jusqu'à mille têtes de bétail pour la préparation d'« extrait de Liebig » ou de viandes congelées.

Le PARAGUAY, malgré des menées révolutionnaires, jouit d'une prospérité qui lui permet d'attirer les émigrants européens par d'intéressantes brochures renseignant sur l'état éco-

nomique du pays. D'ailleurs, la population autochtone augmente rapidement, car elle est aujourd'hui de 700.000 habitants, nombre triple de celui de 1870, alors que le pays avait été ruiné et dépeuplé par une guerre atroce soutenue contre tous ses voisins coalisés. Il est actuellement divisé en 17 *districts électoraux* (au lieu de 23), dont trois pour la capitale, Assomption, qui compte 75.000 habitants.

ASIE

ASIE RUSSE. — La guerre russo-japonaise de Mandchourie, qui nous a tant occupés l'an dernier, s'est terminée comme l'on sait. La Russie vaincue s'est repliée sur elle-même, et les événements d'Europe ont laissé dans un état de repos relatif les immenses territoires de la Russie d'Asie, pour mieux dire de l'*Asie russe*.

Toutefois, il y a eu dans la Sibérie orientale des troubles résultant de la guerre : des soldats russes se sont révoltés contre leurs généraux, qu'ils accusaient d'ineptie, et refusaient de revenir en Europe, préférant se réfugier même au Japon ; — des tribus indigènes se sont laissées mourir en masse pour échapper à la famine, ou se sont armées contre les Russes oppresseurs, etc.

Administrativement, il vient d'être créé un nouveau *district militaire d'Irkoutsk*, comprenant les gouvernements d'Irkoutsk et de Iakoutsk, avec la Transbaïkalie ; en somme, la Sibérie orientale, moins le territoire de l'Amour et la province du Littoral. La vice-royauté d'*Extrême-Orient*, dont devait faire partie éventuellement la Mandchourie chinoise, s'est effondrée avec la perte de Port-Arthur, qui devait en être la capitale.

Aussi la Russie reprend-elle son ancien projet du *chemin de fer de l'Amour*, projet qu'elle avait abandonné pour exécuter celui du *Transmandchourien*, à travers la Mandchourie chinoise qui ne lui appartient pas, et dont elle craint de se voir expulsée complètement un jour. On va donc continuer le tronçon de Tchita à Nertchinsk par la rive gauche de la Chilka et du fleuve Amour, passant à Blagovietchensk, ville de 35.000 habitants, pour arriver à Khabarowsk (20.000 hab.), d'où la ligne de l'Oussouri conduit au sud vers Vladivostok. C'est une

ligne de plus de 1.800 km. coûtant près de 200 millions, qu'il s'agit d'établir en pays élevé, froid, peu peuplé, mais néanmoins fertile, boisé et propre à être colonisé, surtout si on ne le ferme pas aux immigrants chinois.

JAPON. — En politique et en expansion mondiale, le Japon ne s'arrête pas. Il organise le royaume de *Corée* comme partie intégrante de son empire et y crée même un corps des mines ; il double son occupation militaire de *Mandchourie* par une occupation financière, au moyen de « bons militaires » ou papier-monnaie, qui, facile à négocier, est déjà préféré aux espèces sonnantes et à la monnaie chinoise.

Une convention sino-japonaise, signée le 11 janvier, confirme le transfert au Japon du bail de la péninsule de *Liao-Toung*, lequel expirera en 1923, — et celui du chemin de fer de Port-Arthur à Chang-Toung, qui sera rendu en même temps que les lignes du nord détenues par les Russes. — Les Japonais tiennent garnison à Niou-Tchouang, Moukden, Antoung, Girin et Chan-Toung, qu'ils devront évacuer en 1908... sauf imprévu.

L'île *Sakhaline*, autrefois *Terrakaï*, prend officiellement le nom japonais de *Karafuto*, signifiant « île des bouleaux », et la *Manche de Tartarie* devient le « détroit de Karafuto ». Il faudra sans doute quelque temps pour que l'usage de ces noms se généralise en Europe.

Fait peut-être plus grave encore : un état extraordinaire de surexcitation contre les Américains règne dans la presse japonaise. Cette campagne provient de différentes raisons ; les plus importantes sont : les protestations faites par les États-Unis contre le programme du Japon en Mandchourie ; — le meurtre des pêcheurs japonais par les Américains dans la mer de Bering ; — celui du président de la Banque japonaise à San Francisco ; — la politique d'exclusivisme pratiquée à Hawaï, où les Nippons sont en majorité. Cette animosité a atteint son plus haut point lorsque les enfants japonais se sont vu refuser l'entrée des écoles communes de San Francisco, contrairement au traité de 1894.

Il est évident que le gouvernement du Mikado considère la situation comme très sérieuse ; il prend des mesures pour calmer les polémiques et pour éviter l'organisation des réunions

projetées, lesquelles voudraient faire adopter une politique de représailles contre les Etats-Unis.

Si le Japon perdait patience, il paraît bien qu'il est en état, pour le moment, d'infliger une leçon aux Etats-Unis; car sa marine de guerre, prête à tout événement, pourrait s'emparer de Manille et des Philippines, ainsi que de l'île de Guam et des Hawaii, et même bombarder San Francisco, avant que la marine américaine ne soit capable de s'y opposer. Aussi M. Roosevelt, pour éloigner cette éventualité, emploie-t-il toute son influence à calmer ses compatriotes, surtout les Californiens déraisonnables. Espérons que l'apaisement se fera.

Le *catholicisme* est en progrès marqué au Japon, où il jouit même des faveurs du gouvernement. Mgr Osouf, archevêque de Tokio, qui vient de mourir après un apostolat de 34 ans, a pu voir s'établir l'archevêché dont il fut le premier titulaire, trois évêchés suffragants (Hakodate, Nagasaki, Osaka), une préfecture apostolique (île de Shikok, confiée aux Dominicains), de nombreuses églises, des missionnaires fixés dans les grands centres, un clergé indigène séculier plus nombreux qu'il n'avait été au temps des grandes prospérités de l'ancienne Eglise du Japon.

Cette année, Mgr O'Connel, envoyé du Pape auprès du Mikado, a reçu de celui-ci un accueil extrêmement bienveillant. Il a été invité à donner une conférence sur la religion catholique à l'Université, où l'un des professeurs, ayant reconnu la supériorité de notre sainte religion, a fait des vœux pour que ses compatriotes l'adoptassent. Mgr O'Connel parle avec admiration du respect profond que la masse du peuple professe pour la liberté religieuse. Le Mikado enverra à Rome un personnage de l'empire, d'où résultera peut-être une légation du Saint-Siège à Tokio.

EMPIRE CHINOIS. — Un décret impérial du 1^{er} septembre 1906 établit tout un système de réformes législatives, administratives, financières, militaires, instructives, plus ou moins à l'instar de l'Europe.

On avait cru la Chine endormie et à jamais incapable de secouer son assoupissement. Un réveil très vif s'opère en elle. L'année 1900, qui vit l'expédition contre les Boxers, marque le premier pas résolu dans l'ère des réformes. La guerre sino-

japonaise avait révélé au Céleste Empire sa propre faiblesse. C'est pourquoi, l'armée d'abord entra dans la voie d'organisation, le Japon fournissant les instructeurs ; puis de nombreux Chinois passèrent chez leurs voisins du Soleil-Levant ; en quelques années on a pu réunir les éléments voulus pour la constitution d'une armée disciplinée. Des officiers européens qui ont assisté, à Shanghai, aux grandes manœuvres des régiments du vice-roi Yan Shi Kai, trouvent que les progrès faits par ses troupes sont aussi extraordinaires qu'inquiétants pour les blancs. Il y avait là 80.000 hommes armés de fusils modernes et très bien instruits, qui se sont signalés non seulement par des manœuvres impeccables, mais aussi par leur tir d'une précision très grande. Leur endurance et leur discipline en marche sont dignes d'éloges. Le service de train est excellent.

L'organisation de l'*instruction publique* fut de même imposée au gouvernement par la classe des jeunes, des « nationalistes ». Les anciens programmes furent supprimés, les vieilles méthodes dénoncées. Confucius lui-même est démodé, sa littérature et sa philosophie trop spiritualistes sont dédaignées ; désormais ce demi-dieu reprend place parmi les hommes.

La réforme de l'enseignement a produit comme une exaltation de *patriotisme*. Le pavillon du dragon est devenu l'objet d'un amour identique à celui que nous vouons à notre drapeau. La gymnastique et les exercices militaires occupent une large part dans l'éducation de la jeunesse. Les jeunes filles ont aussi leurs écoles ; non seulement elles y apprennent l'histoire, la géographie, la physique, l'hygiène, mais aussi la gymnastique ! « On se croirait transporté en Amérique, en voyant dans les rues des théories d'étudiantes marcher en colonnes et marquer le pas comme des troupiers. » F. ALEXIS-M. G.

(A suivre.)

Bibliographie

— LA THÉOLOGIE DU NOUVEAU TESTAMENT ET L'ÉVOLUTION DES DOGMES, par l'abbé J. Fontaine. In-12 (xxxvi-576 pp.), prix, 4 fr.00. (P. Lethielleux, Éditeur, 10, rue Cassette, Paris 6°).

Ce livre est avant tout un exposé objectif et raisonné de

théologie scripturaire, en connexion constante et immédiate avec les idées et les préoccupations actuelles.

L'essence et l'évolution des dogmes, tels sont les deux problèmes qui y sont étudiés.

Aspect général de la dogmatique néo-testamentaire; sa structure interne, sa formation progressive; agents et procédés de cette formation; son intelligibilité et sa certitude, ses relations organiques avec l'Église, c'est toute la première partie.

La seconde traite de l'évolution des dogmes, évolution qui procède de leur essence et est comme le rayonnement de leur immutabilité. L'auteur commence par nous dire quels concepts il s'est formé de la nature de cette évolution et de ses caractères distinctifs, des causes extrinsèques qui souvent la provoquent et parfois la contrarient, de son ambiance indispensable, de l'autorité directrice qui la surveille et en fixe les résultats.

Puis il demande à Newman les lois de cette évolution, lois dont il vérifie l'exactitude en en faisant l'application immédiate à la formation même des dogmes fondamentaux. M. Fontaine soutient que les écarts doctrinaux de bon nombre de catholiques, viennent de ce qu'ils ont méconnu les trois premières règles du développement, formulées par Newman. Ils n'ont respecté ni l'idée type des dogmes, ni la vertu opératrice et toujours féconde de leurs principes, ni de leur puissance d'assimilation.

Le pragmatisme ou dogmatisme moral est la violation continue et systématique de ces trois premières lois de l'évolution.

On dirait un virus malfaisant qui se serait introduit dans l'organisme catholique pour en dissocier toutes les parties.

Les citations que l'auteur accumule dans les trois derniers chapitres, pour prouver la profondeur du mal et la diversité de ses manifestations, sont accablantes par leur gravité autant que par leur nombre.

— REVUE DU MONDE INVISIBLE (9^e année). — Abonnement: 12 fr. par an. 29, rue de Tournon, Paris.

Sommaire de la livraison de mars.

Rêves et songes (L. d'Albory). — L'année de Vénus (Jean de l'Estoile). — Une séance de spiritisme (Alix Beck). — Le sacristain sorcier et le sacristain modèle (J. Etais). — De vrais miracles constatés (*suite*) (Abbé P. T.) — Les hiéroglyphes du Pentateuque (P.-L. Borie). — Autour des revues.